

Huile pour plan de travail AGLAIA

Huile-cire sans solvant résistante aux liquides et aux salissures pour la protection des surfaces extérieures des meubles, à l'intérieur. Agréée pour les jouets d'enfants (DIN EN 71-3)

1. Propriétés du produit

Finition à l'huile-cire, sans solvant et de qualité professionnelle, pour les plans de travail, les dessus de comptoirs, les façades de meubles et les jouets d'enfants. Protège contre les liquides, l'abrasion et les salissures. A diffusion ouverte. Usage universel sur les bois massifs et les matériaux en bois. Ne pas utiliser dans les espaces extérieurs.

1.1. Composition

- Huile de lin/standolie d'huile de lin, huile de noix, siccatifs
- Micro-cire, alumine, kaolin
- Sans solvant, pauvre en COV
- Formule transparente : voir la Déclaration complète AGLAIA

1.2. Propriétés techniques

1.2.1 Aperçu

- Utilisation dans les espaces intérieurs
- Durable, résistant à l'abrasion
- Imprégnant, hydrofuge, ouvert à la diffusion
- Aspect fini d'huile-cire satin-mat, agréable au toucher
- Facile à entretenir, peut-être rénové un nombre de fois quasiment illimité
- Rationnel, traitement professionnel, économique à l'emploi
- Agréée pour les jouets d'enfants (DIN EN 71-3)

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	env. 0,96 kg / L	
Viscosité 20°C :	env. 6 dPas	
Point éclair :	> 200°C	DIN 53213
Sécurité pour les jouets :	agrée	DIN EN ISO 71-3 (2013:07)
Teneur en COV (max.) :	1 g / L	COV-Decopaint, cat. A / e

1.2.3 Coloris

- Incolore-transparent avec coloration naturelle intrinsèque ; tester l'accentuation de la teinte naturelle en faisant un test sur le support.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences concernant le support

- Le support doit être propre, sec, solide, porteur et exempt de substances efflorescentes, colorantes, altérant l'adhérence et/ou retardant le séchage.
- Faire le montage professionnel des façades de meubles, plans de travail, etc. et poncer finement les surfaces.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Appliquer l'Huile pour plan de travail AGLAIA de façon à saturer le support, ensuite répartir et éliminer les surplus après env. 20 minutes. Sur les supports extrêmement absorbants ou imprégnés de manière inégale, attendre 12 à 16 heures et appliquer à nouveau de la même manière (toujours ressuyer après 20 minutes !).

2.3. Support et prétraitement

- **Bois (bois massif, produits dérivés du bois) pour plans de travail, façades de meubles, étagères, bois apparents, jouets, etc. :**

Poncer soigneusement les bois absorbants (dernier ponçage avec un grain fin 240). Eliminer par ponçage, ou remplacer, le bois friable et gris. Humidité maximale du bois : 14 %. Eliminer soigneusement la graisse, la résine et la cire avec le Baume-solvant de laque AGLAIA. Sous l'effet de la chaleur, les bois riches en résine sont sujets à des écoulements. Le chêne (tanins !) et les bois exotiques doivent être testés au préalable. Laver les bois tropicaux avec le Baume-solvant de laque AGLAIA, laisser sécher, puis faire un test afin de s'assurer du bon déroulement du processus de séchage et de durcissement. Choisir des bois durs pour les surfaces qui sont sollicitées mécaniquement. Vérifier la compatibilité des matériaux à base de bois avec l'usage prévu et suivre les directives de recouvrement données par le fabricant, faire un test. Ne pas laisser d'excédent de produit dans les joints, les fissures et les cavités (OSB !), car cela entraînerait la formation d'adhésivité et d'odeurs. En cas de rénovation de surfaces traitées à l'huile, à l'huile-cire et/ou à la cire, dégraisser et décirer soigneusement et en profondeur (avec une éponge à poncer et du Baume-solvant de laque

Huile pour plan de travail AGLAIA

AGLAIA) et poncer jusqu'à obtenir une surface homogène visuellement. Sur les surfaces rayées, très usées, poncer pour revenir au bois brut. Poncer les anciennes couches pour les éliminer complètement, jusqu'à l'obtention du bois brut. Ne pas traiter l'intérieur des armoires et des tiroirs en raison de la formation d'odeurs.

- Les supports inappropriés sont les zones exposées aux intempéries ou soumises à l'exposition prolongée à l'humidité, la saleté ou à l'usure mécanique. Veiller à la protection du bois constructif. Tester sur les bois tropicaux et le chêne.

2.3.1 Entretien et rénovation

Avec un traitement à l'huile-cire à pores ouverts, il faut tenir compte d'un temps de séchage plus long, d'une moindre résistance à l'eau, aux produits chimiques et aux rayures par rapport aux produits et vernis modernes. Traiter avec ménagement les surfaces récemment huilées et attendez au moins 1 à 2 semaines avant de faire un nettoyage humide. Évitez les produits de nettoyage agressifs, les abrasifs, les microfibrilles, etc. ainsi que l'eau en quantité excessive et les fluides pénétrants ; utilisez des planches à découper et essuyez et séchez les plans de travail. L'entretien régulier se fait facilement en ajoutant de la Cire autolustrante AGLAIA à l'eau de nettoyage. Les surfaces usées peuvent être retraitées dans le système après un nettoyage en profondeur et un ponçage.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1 Instructions générales

- Vérifier la compatibilité du support (voir 2.1 et 2.3). Tenir compte de la capacité d'absorption, de la résistance et de la structure du support concerné. Faire un test sur les surfaces exigeantes et critiques. Garantir un traitement qualifié. Mettre à disposition un équipement de protection personnel.
- Recouvrir soigneusement les surfaces à ne pas traiter et les protéger contre les éclaboussures.
- Remuer soigneusement l'Huile pour plan de travail AGLAIA avant utilisation.
- Dans chaque unité de surface, employer des pots issus du même lot de production ; le cas échéant, mélanger les différents pots entre eux avant la mise en œuvre.
- Ne pas traiter les surfaces humides, refroidies ou chauffées. Humidité maximale du support : 14%.
- Température minimale de traitement : +18°C. Pour le séchage, prévoir une aération sous pression (ventilation forcée) et de la chaleur (température ambiante de min. 18 °C). Ne pas laisser refroidir la pièce. Ménager les couches fraîches en les protégeant de l'humidité, de la saleté et de la poussière.
- Temps de séchage : hors poussières 6 à 12 heures dans un climat normal ; en cas de saturation insuffisante ou irrégulière, attendre 12 à 16 heures avant d'effectuer une deuxième application. Utilisable avec ménagement après 24 à 48 heures. Nettoyage humide après 1 à 2 semaines au plus tôt. Prévoir des temps de séchage plus longs dans des conditions défavorables.

2.4.2 Application

- Appliquer l'Huile pour plan de travail AGLAIA avec un pinceau plat, une brosse à peindre, une brosse pour vitrier, un rouleau à poils courts, une éponge, une boule de chiffons sans peluches ou au pistolet. Renourrir les zones fortement absorbantes.
- Selon la quantité appliquée, l'absorption du support et la méthode de travail, répartir les excédents sur les zones fortement absorbantes et/ou les renourrir ; après 20 minutes, reprendre soigneusement les excédents n'ayant pas pénétré dans le support à l'aide de chiffons secs et sans peluches, de pads ou d'éponges secs. La surface obtenue doit être sèche au toucher. Tout excédent de produit entraîne des adhésivités et des retards de séchage. Ne pas laisser de coulures, de bords gras ni de flaques.
- Dans chaque unité de surface, travailler sans interruption, relier les bords à la surface selon le principe « humide dans humide » et ressuyer soigneusement les surplus comme décrit ci-dessus.
- En cas d'inclusion de poussières ou de ressuyage insuffisant (provoquant des adhésivités), poncer légèrement entre les couches et dépoussiérer.
- En raison du risque d'auto-inflammation, stocker les chiffons et les boules de chiffon trempés dans un récipient ininflammable fermé hermétiquement (ou les faire sécher à plat). Attention au risque d'ignition spontanée également dans les nattes de filtration des appareils de pistelage.

3. Consommation et conditionnements

Selon le support et le traitement, la consommation est d'environ 0,06 à 0,08 L/m² par couche. Déterminer la valeur de consommation exacte en faisant un test échantillon sur l'objet.

Tailles des récipients : 0,25 L / 0,75 L / 2,5 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement les outils et les vêtements immédiatement après l'utilisation avec le Baume-solvant de laque AGLAIA.

5. Stockage

Dans le récipient d'origine, conservé au frais et fermé hermétiquement, se conserve au minimum 24 mois. Refermer hermétiquement. Ne pas remélanger la peau éventuellement formée en surface, l'éliminer au préalable.

Huile pour plan de travail AGLAIA

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE (disponible sur demande). Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Les chiffons, pads et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés présentent un risque d'auto-inflammation. Immédiatement après usage, les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED : 080112

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintures avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.